

Fédération Syndicale Unitaire VAR



Iphigénie.

De l'animal qui portait tous les péchés des Hébreux, en passant par la vierge Iphigénie, jusqu'aux victimes expiatoires qui furent de tout temps conduites jusqu'à la mort réelle ou symbolique pour qu'une société se sente mieux, le bouc émissaire est désigné parce qu'il représente ou possède quelque chose qui fait envie aux autres ou parce qu'il est simplement différent. Désigner un coupable est confortable pour le pouvoir en place : face aux inégalités, à la difficulté de vivre au quotidien, on permet à un peuple malheureux de se dérouler ; face à l'envie de changer les choses, on propose la purification de mauvaises pensées émancipatrices en éliminant celle ou celui qui se singularise.

Si vous avez l'impression d'être mal payés c'est parce que certains le sont mieux que vous alors qu'ils ne le méritent pas ; si vous avez l'impression que la société est injuste, c'est parce qu'il y a des privilégiés. Répétant cela en boucle, le Président Macron ne cible pas les riches, il dresse les agriculteurs contre les cheminots, les retraité-es contre les actifs, les fonctionnaires contre les salarié-es du privé. La « justice » prônée par ce gouvernement n'est qu'un costume dont il se revêt pour jouer la tragédie de la vie et annoncer qu'il va y mettre fin : fin des corporatismes, fin du « gaspillage », fin des syndicats ... En réalité, comme dans les tragédies grecques, on isole l'individu, on lui demande d'assumer un destin qu'il n'a pas choisi et en cela le héros est grand et en cela il est surtout faible ! M. Macron veut casser les solidarités, il ne veut pas voir les spécificités de chacun qui font que tout métier a sa singularité. Il a fallu des années pour peser les difficultés propres à chaque tâche, y trouver des compensations, il a fallu des luttes sociales, il a fallu avoir un regard qui dépasse les individualismes.

Aujourd'hui ce sont les fonctionnaires qu'on maltraite et qui sont désignés à la vindicte populaire. Et pourtant ... il reste des postes vacants après concours, tous les rapports montrent qu'il sont les plus nombreux à travailler avec des horaires décalés ... Le travail, les missions et les qualifications des agent-es de la Fonction Publique ne sont pas reconnus. Le 1er janvier 2018 a ouvert une nouvelle période de détérioration de leur pouvoir d'achat (gel de la valeur du point d'indice, gel des mesures PPCR, compensation non intégrale de la CSG, jour de carence, augmentation des retenues pour pension). Pourtant les citoyen-nes ont besoin des services publics, elles/ils manifestent régulièrement contre une fermeture d'école, une ligne ferroviaire ...

Le 22 mars a justement été l'occasion de faire des liens, de montrer les difficultés des agent-es qui œuvrent pour une Fonction Publique qui protège et qui assure l'égalité sur le territoire. Nous avons été nombreuses et nombreux dans la rue pour gagner la reconnaissance de notre travail et démonter la logique du « bouc émissaire ». Le combat n'est bien sûr pas terminé : nous voulons des actes, nous voulons de la solidarité, nous voulons gagner ! Les fonctionnaires ne se laisseront pas sacrifier sur l'autel de la rigueur budgétaire au nom d'une politique libérale assumée et destructrice des solidarités.

Maryvonne Guigonnet, Secrétaire générale de la FSU du Var.

SOMMAIRE

- p 2 : Préparation de la rentrée 2018 ; dans l'actualité.
- p 3 : Entretien avec un psychologue de l'EN ; tramway à Toulon.
- p 4 : Assistantes sociales et assistants sociaux : nouvelles missions ; la colère des retraité-es.
- p 5 : Salaires et pensions dans la FP ; bilan du stage sur les retraites.
- p 6 : Parcours sup ; carte des formations en PACA.
- p 7 : 8 mars dans le Var ; réforme du BAC.
- p 8 : billet d'humeur.

Janvier, février, mars.

2018

Trimestriel N° 84
Directeur de la publication
Emmanuel TRIGO
N° de commission paritaire :
0922 S 05032
Marim, 1 rue Mansard
83000 Toulon
Prix au numéro 0,76

Dans l'actualité

De plus en plus de sans-abri en Europe

C'est le constat d'une étude de la Fondation Abbé-Pierre et de la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri. Plus de 11 millions de ménages n'ont pas de logement personnel. Ce chiffre est en augmentation partout en Europe avec des hausses spectaculaires selon les pays (+ 150 % en Allemagne, entre 2014 et 2016 ; + 145 % en Irlande, entre 2014 et 2017 ; + 169 % au Royaume-Uni entre 2010 et 2017...). Le rapport observe aussi l'explosion du prix des logements partout en Europe (plus 20 % dans la moitié des Etats membres). Dans l'ensemble de l'Union européenne, 11 % des ménages fournissent un effort excessif pour se loger, c'est-à-dire y consacrent plus de 40 % de leurs revenus.

Bac 2017, les résultats définitifs

Le ministère de l'éducation nationale a rendu public les résultats définitifs du baccalauréat 2017 : 732 700 candidats se sont présentés à cette session. Ce sont 17 500 de plus qu'en 2016 dont une grande majorité dans la filière générale. Après un taux de succès record de 88,6 % en 2016, les résultats de la session 2017 sont en recul de 0,7 point, à 87,9 %. Le nombre de mentions est en recul également de 0,9 point par rapport à l'année précédente. Enfin, les filles connaissent une meilleure réussite que les garçons puisque 90,1 % des candidates ont obtenu leur baccalauréat, contre 85,6 % des candidats.

Brèves sur l'actualité réalisées par Benoit Casals



Préparation de la rentrée 2018

Une dotation ridicule dans le 1er degré,

des suppressions de postes dans le second degré : inacceptable !



La rentrée 2018 s'annonce très difficile dans les écoles maternelles et élémentaires varoises.

C'est la raison pour laquelle, suite à l'appel du SNUipp-FSU, bon nombre d'enseignant-es et de parents d'élèves s'étaient regroupé-es, le jour du comité technique, devant l'Inspection Académique afin de demander avec force et détermination une rallonge budgétaire. En effet, comment, avec seulement 27 postes supplémentaires pour l'année scolaire 2017/2018, rattraper le manque criant d'enseignant-es dans notre département ? Cette dotation est irrespectueuse du travail des enseignant-es et des écolier-es varois. Elle ne permet pas de couvrir les besoins du département aussi bien dans le cursus ordinaire que dans celui du spécialisé. A l'heure actuelle, il manque, dans notre département, plusieurs centaines de postes d'enseignant-es et d'AVS. Depuis de nombreuses années, la situation se dégrade et maintenant la coupe est pleine ! L'Académie de Nice et le département du Var sont dans les profondeurs de tous les classements nationaux : les classes sont surchargées, les élèves en difficulté scolaire ne sont pas pris-es en charge par des enseignant-es spécialisé-es, il manque un nombre important de places dans les structures spécialisées, trop peu d'enfants de moins de 3 ans sont scolarisés, les enseignant-es absent-es ne sont pas remplacé-es... Mais comment, avec 27 postes supplémentaires, avoir les moyens d'améliorer nos conditions de travail, lorsque l'on sait que cette dotation ne servira même pas à obtenir des classes à 12 élèves en CP REP et CE1 REP+ ? Comme à son habitude, la FSU a fait remonter toutes les demandes d'ouvertures de postes en sa possession et s'est opposée avec énergie à toutes les propositions de fermetures de postes.

Au final, la FSU obtient 44 ouvertures de classes (sur 122 demandes), 7 postes de remplaçant-es (sur 79 demandes) et 2 postes d'enseignant-es RASED (sur 62 demandes). Malheureusement, la FSU n'a pu empêcher la fermeture de 13 postes de maîtres surnuméraires et de 30 classes.

On s'aperçoit assez facilement que le compte n'y est pas et la FSU sera aux côtés de toutes les écoles en lutte pour obtenir satisfaction lors du deuxième comité technique prévu au mois de juin.

Avec 410 élèves supplémentaires dans le second degré à la rentrée 2018, la dotation baisse de 806,2 h soit 44,8 équivalents temps plein !

Si on regarde la situation des collèges c'est encore plus catastrophique : avec 531 élèves de plus, la DGH est en baisse de 450,5 h. Afin d'atténuer les effets dévastateurs de cette baisse horaire, l'inspection académique a décidé de relever les seuils d'effectifs qui déclenchent l'ouverture d'une classe supplémentaire pour les collèges classés en catégorie 3. Ce seuil passe de 26 à 27 pour tous les niveaux. De plus, en modifiant le classement des collèges varois, l'inspection académique a augmenté le nombre de collèges en catégories 1 et 2, augmentant de fait les seuils d'effectifs de certains établissements classés auparavant en catégorie 3. Le coût structures, 29h par division, plus les heures statutaires représentent à la rentrée 2018, 99,96% de la DGH départementale. Cela implique que les établissements doivent financer sur leur dotation les classes bilangues, euros, le latin ... Cela entraîne la suppression de bon nombre de dédoublements, ce qui a conduit à des mesures de carte scolaire mais aussi à une augmentation des compléments de service, compléments dans des communes différentes, voire dans des matières dites connexes.

Dans les lycées varois, pour le pré bac, avec une baisse d'effectifs de 201 élèves, la baisse horaire est de 251,55 heures. L'administration aurait pu profiter de la baisse démographique pour réduire le nombre de lycéens par classe, ce ne sera pas le cas à la rentrée 2018 et les classes de lycées resteront toujours aussi chargées.

Dans les lycées professionnels, la spécificité des enseignements n'est pas prise en compte et les mopyens donnés ne permettent pas toujours d'assurer les horaires légaux.

Lors du CTSD du 14 mars, les élu-es FSU, à partir des TRMD transmis par les représentant-es FSU élu-es dans les C.A., ont pu demander la transformation de plusieurs BMP en postes, la suppression de certaines mesures de carte scolaire, ainsi que la modification de certains CSD trop éloignés. Au final la balance des postes dans le Var affiche un différentiel de plus 11 postes après le CTSD.

Dominique Queyroulet, Andrée Ruggiero et Cédric Turco

Psychologie dans l'Education

Entretien avec Samuel Lacchia, PsyEN et Directeur du CIO de La Seyne-sur-Mer.

Comment s'est mis en place ce nouveau corps des psychologues ?

Le nouveau corps des PsyEN a permis la fusion des Psychologues scolaires (1er degré) et des Conseillers d'orientation Psychologues (2nd degré) sous deux spécialités : EDA (Education, Développement et Apprentissages) pour les écoles primaires et EDO (Education, Développement et conseil en Orientation scolaire et professionnelle) pour le 2nd degré et le public adulte. Il s'est mis en place par la volonté forte de la précédente ministre de l'Education Nationale, Mme Najat Vallaud-Belkacem.

La création de ce nouveau corps a-t-elle un impact particulier sur notre département, pour les personnels et les élèves ?

Pour les personnels, le nouveau corps a été très bien accueilli malgré certaines réticences encore actuelles. Certains craignent pour les usagers une confusion de genre entre la Psychologie de l'éducation et de l'orientation et la Psychologie « thérapeutique » (ou exclusivement cognitive). Le cœur des missions du PsyEN EDO demeure bien l'accompagnement des individus dans leurs projets scolaires et professionnels. De plus, le nouveau corps rend plus visibles nos autres domaines d'activités que sont l'aide à l'adaptation scolaire, la prévention du décrochage scolaire, la participation aux cellules d'urgence, la prise en compte des handicaps... Il faut cependant œuvrer auprès des usagers à une meilleure représentation et connaissance des missions du PsyEN.

Pour les élèves, cela ne semble pas impliquer de changements majeurs, la reconnaissance des divers champs d'action des PsyEN EDO s'est construite depuis plusieurs années par les démarches actives de chaque PsyEN au sein de ses établissements d'intervention. Les priorisations de nos missions se sont en général adaptées à chaque contexte local d'enseignement (niveaux socio-culturels des familles, politique de l'établissement, implication des équipes éducatives, etc.). S'il n'apporte pas un changement radical dans nos missions, la création du nouveau corps est d'ores et déjà un catalyseur de la prise en charge des élèves, notamment par le suivi entre le 1er et le 2nd degré qu'il institue ; il permet une meilleure cohérence des conseils apportés aux familles tout au long de la scolarité de leurs enfants en vue de leur meilleure réussite, permet des liens renforcés entre les structures extérieures de prise en charge des jeunes et les apprentissages scolaires en permettant l'approche intégrative. Il permet une meilleure reconnaissance des compétences de

psychologue auprès des équipes éducatives. Aussi, il participe à la création d'une culture commune entre les psychologues des deux spécialités. Il faudra je pense quelques années pour rendre compte de la véritable plus-value engendrée au bénéfice des élèves.

Quelles sont les revendications les plus urgentes concernant la psychologie scolaire dans le Var ?

Pour ma part, la première revendication serait déjà de pouvoir vivre son métier de manière pérenne et d'ainsi pouvoir consolider nos activités, sans que celles-ci soient mises sur la sellette perpétuellement chaque année, et ce depuis les années 2000. A quoi cela rime-t-il de se mobiliser sur des projets avec l'incertitude constante de les mener à terme ? Les dernières annonces de régionalisation de l'orientation scolaire avec l'appui de notre ministre M. BLANQUER renforcent amèrement ce constat, et entraînent en direction d'une majorité de PsyEN EDO un ressenti de mépris et de manque de considération et de reconnaissance, leurs analyses et leurs avis ayant été occultés. Aussi, la présence d'un nombre suffisant de PsyEN permettant réellement un accompagnement de qualité auprès des élèves apparaît indispensable. L'effectif réduit nous empêche de travailler auprès d'un jeune avec une aide structurée ancrée dans une certaine temporalité.

Une autre revendication serait plus globale, plus sociale et donc plus politique, et consisterait à sortir de la logique de croissance pour aborder une logique de développement, à rompre avec une logique quantitative pour aborder une logique qualitative. N'en déplaise aux tenants du libéralisme, ce dernier n'est pas inhérent au Réel, dans l'ordre « naturel » des choses, mais revêt bien une dimension de choix politiques dont les plus fortunés en sont, comme par hasard, les principaux bénéficiaires. Ainsi, l'orientation scolaire et professionnelle pourrait se penser en termes d'émancipation et d'aspiration sociale des individus et non uniquement sous l'angle adéquationniste de l'offre et de la demande. Si actuellement, bien évidemment, ce critère de possibilité d'insertion professionnelle est pris en compte dans les conseils que peut fournir un PsyEN à l'usager, il ne paraît pas souhaitable qu'il en constitue le fondement même de son approche. Les réformes en cours, notamment la régionalisation de l'orientation scolaire, glisse insidieusement en ce sens. Les autres réformes telles ParcoursSUP, la réforme du lycée, et autres réformes dépassant le cadre de l'éducation nationale, renforcent ce constat.

Propos recueillis par Emmanuel Trigo



C'EST POUR QUAND LE TRAMWAY ?

La nouvelle métropole fait dans le vieux : la question des transports dans l'agglomération toulonnaise est un problème récurrent qui concerne l'ensemble de la population et en particulier tous les travailleurs qui perdent énormément de leur temps dans les bouchons.

La métropole toulonnaise est la seule de France à ne pas disposer d'un tramway ! Près de nous, la ville de Nice (avec pourtant la même coloration politique) vient d'inaugurer sa deuxième ligne après le succès de la première.

Le tramway est la seule solution d'avenir
Rapide car il circule sur des voies réservées, il est attractif et encourage à l'abandon des déplacements en auto.

Pour transporter autant de personnes que dans une rame de tramway il faudrait 2 bus allongés de type BHNS : c'est absurde et plus coûteux ! Conçu pour l'énergie électrique avec des technologies de pointe, il ne pollue pas.

Circulant sur des rails, il est confortable : pas d'ornières, ni de secousses, ni d'à-coups (pas d'accident comme il en arrive fréquemment dans les bus).

Gérard Permingeat et Michel Fortuna représentent la FSU au collectif tramway.

Nouvelle circulaire de missions des assistants sociaux scolaires : nos lycéens, les laissés-pour-compte ?

Cette circulaire de mars 2017 qui positionne le service social en faveur des élèves (SSFE) comme « élément essentiel du système éducatif s'articulant pleinement avec l'ensemble des politiques sociales, familiales et de santé » soulève bien des questions sur sa mise en place. Le MEN établit désormais des priorités d'intervention pour le SSFE, entérinant de fait sa disparition dans un certain nombre d'établissements du secondaire à commencer par les lycées généraux et technologiques. Or, on observe que ce public fait déjà les frais de la diminution de dépenses publiques : de moins en moins d'interlocuteurs pour les lycéens, qui subissent eux aussi l'aggravation de la précarité. Bien sûr cette défection était déjà une réalité puisque le nombre de postes d'assistants de service social était très insuffisant. Mais en établissant ainsi dès l'entame de la circulaire un tel ordre de priorités, on comprend que le MEN n'aura jamais l'ambition de couvrir les manques.

Les lycées professionnels eux même apparaissent en fin de liste. Pourtant personne ne pourra nier les grandes difficultés dans lesquelles peuvent se retrouver les jeunes qui fréquentent ces établissements : accès aux droits, problème d'orientation, absentéisme et décrochage scolaire...

Le SNUAS-FP réclame une attention particulière pour ce public lycéen car il est la victime impuissante d'un désengagement massif des autres services publics.

Aurélien Medan
Secrétaire académique
SNUAS-FP



La colère des retraité.es

Sous une pluie battante près de 2 000 retraités ont manifesté à Toulon le jeudi 15 mars, contre la hausse de la CSG et pour défendre leur pouvoir d'achat. C'est dire si le mécontentement est profond !



En France, ce sont des dizaines de milliers de personnes qui sont descendues dans la rue à l'appel des organisations du groupe des 9 (FSU, CGT, FO, CGC, CFTC, Solidaires, FGR-FP, LSR, UNRPA). En tout, c'est plus du double de manifestants par rapport au 28 septembre qui avait déjà été un succès !

Cette mobilisation exceptionnelle témoigne de la colère des retraités devant les décisions prises par le gouvernement depuis janvier, mais aussi devant les refus répétés de recevoir les organisations de retraités que ce soit par le Président de la République, par Mme BUZYN Ministre de la Santé, voire même maintenant par le Premier Ministre !

Une mobilisation à la mesure également de la morgue de ceux qui traitent les retraités de « génération dorée ». Présentés comme des « nantis », prétendument riches avec une pension de 1 200 € par mois, selon le gouvernement.

Ainsi, Raymonde, une retraitée dont la pension est de 1 445 € par mois va perdre 324 € par an à cause de la réforme de la CSG. Pendant ce temps, Muriel PENICAUD, la Ministre du Travail qui perçoit 10 000 € par mois va toucher un bonus de 62 000 € par an grâce à la réforme de l'ISF...

MACRON s'affirme comme le Président des riches : il organise des cadeaux fiscaux à l'égard d'une minorité et prend des mesures d'extrême rigueur à l'égard du plus grand nombre, dont les retraités sont en première ligne.

Avec l'augmentation de 1,7 point de la CSG au 1er janvier, soit une augmentation de 25%, ce gouvernement a provoqué, pour la plupart des retraités, une baisse des pensions de plusieurs centaines d'euros par an...

Et comme cette taxation repose sur le revenu fiscal de référence, contrairement à ce que le gouvernement a pu laisser croire dans les médias, les pensions inférieures à 1 200 €, qu'elles soient d'un

montant de 900 €, voire même de l'ordre de 100 €, ont pu être taxées ! Nous avons connu des blocages de nos pensions, nous avons connu des sous indexations, mais jamais nous n'avions connu une telle amputation !!!

La moyenne des retraites est de 1 306 €, allant d'une moyenne de 1 642 € pour les hommes à 993 € pour les femmes. Cette situation n'est pas tolérable !

Si ce gouvernement met les retraités en opposition avec les jeunes et les actifs, c'est pour faire passer des choix politiques inégalitaires. L'objectif clairement affirmé est de réduire le poids des retraites dans le PIB.

Comme le nombre de retraités va en augmentant, c'est la pension de chacun qui va baisser. Ceci concerne aussi bien les retraités d'aujourd'hui que les retraités de demain.

La retraite est un enjeu de société et dans cette société basée avant tout sur la richesse et la compétition, les retraités sont considérés comme « inutiles ». Pourtant, les conditions de vie et la place dans la société des 17 millions d'hommes et de femmes retraité.e.s, soit un quart de la population de ce pays, constituent des enjeux majeurs pour les années à venir.

La retraite est une conquête sociale et nous réaffirmons qu'une société humaine n'a pas d'avenir si elle ne reste pas solidaire. Il est urgent de garantir la place des retraités dans la société. L'oublier ne serait pas de bon augure pour l'avenir !

Dans l'unité, la FSU avec le Groupe des 9, va poursuivre la mobilisation.

Michel Fortuna



Salaires et pensions des fonctionnaires

Une baisse innacceptable !



Le candidat Emmanuel Macron l'avait promis : la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) serait compensée par une baisse des cotisations salariales aboutissant au final à une hausse des salaires. L'application des mesures en janvier s'est traduit au contraire par une baisse de la rémunération des fonctionnaires et des pensions de retraite.

Le Premier ministre l'avait assuré au moment de la mobilisation de la Fonction publique, le 10 octobre dernier : "Les fonctionnaires, qui paient des cotisations, verront leur montant baisser. Les autres se verront appliquer une prime pour neutraliser l'impact de l'augmentation de la CSG". A l'examen de leur fiche de salaire de janvier, les agents publics ont une fois de plus constater que le compte n'y est pas.

Une hausse de la CSG mal compensée

Pour les fonctionnaires, l'augmentation de la CSG de 1,7 point est compensée d'une part par la suppression de la « cotisation exceptionnelle de solida-

rité» de 1%, d'autre part par la mise en place d'une « indemnité compensatrice de la hausse de la CSG ». Cette indemnité de compensation calculée au 1er janvier 2018 pourra faire l'objet d'un ajustement au 1er janvier 2019 sous réserve qu'elle soit plus favorable à l'agent. Passée cette date, son montant n'évoluera plus.

De surcroît, l'indemnité va s'éroder progressivement, son montant fixe ne compensera pas au fil du temps une CSG calculée sur la base d'un pourcentage.

Une perte de salaire dès janvier
En ouvrant leur bulletin de salaire de janvier, les professeurs d'école se sont aperçus par exemple que le mode de calcul de l'indemnité ne permet pas une compensation totale.

Drôles d'étrennes pour les enseignant·es

Janvier, c'est aussi le mois choisi pour augmenter les cotisations «pension civile» qui passent de 10,29% à 10,56% ce qui représente de 4 à 10 euros de cotisation supplémentaire par mois (soit autant de salaire net en moins!). Sans oublier le retour

du jour de carence, le report de l'application du protocole PPCR et le gel du point d'indice. Autant de mesures punitives pour des fonctionnaires qui se sont mobilisés le 22 mars à l'appel de la FSU et dans l'unité pour défendre leur pouvoir d'achat.

Les retraité·es pénalisé·es

Pour les retraité·es, c'est la double peine car la compensation par les cotisations salariales ne s'applique pas. Ainsi ceux qui touchent plus de 1200 euros par mois (60 % d'entre eux, loin d'être des nantis!) subissent une hausse de la CSG de 1,7 points. 4,5 milliards de ponction supplémentaire sur les pensions de retraite et d'invalidité alors qu'aucune revalorisation n'est prévue pour 2018. De quoi là aussi, générer colère et mobilisations à venir. La FSU et le groupe des 9 ont appelé à des manifestations le 15 mars dernier à Toulon comme dans le reste de la France.

Clément Kerien

Un stage pour comprendre et travailler les mobilisations futures.

La FSU du Var a organisé un stage sur les retraites le jeudi 15 février.

Il était animé par Erick Staelen qui siège au COR (Comité d'Orientation des Retraites) pour la FSU et par

Daniel Rallet qui participe au groupe actifs/retraité·es lui-même ancien représentant de la FSU au COR. La réforme systémique qui s'annonce avec la création de comptes notionnels ou à points touchera de la même façon le public et le privé ; la valeur du point dépendra du PIB, de l'espérance de vie, d'un coefficient de conversion ... Les questions des participant·es étaient donc nombreuses pour mieux cerner cette réforme aux contours très nouveaux pour la majorité d'entre nous. Les exemples de pays qui ont mis en place ce système ont été abordés afin

d'en voir les écueils et mieux illustrer les choix qui pourraient être faits

par le gouvernement. La question des luttes à venir s'est aussi invitée : comment résister dans l'unité à une réforme qui ne prend plus en compte les spécificités et la pénibilité de chaque métier, qui favorise les financements privés tout en mettant en avant l'égalité entre les cotisant·es ? Le fait que public et privé soient touchés en même temps peut faciliter les mobilisations et l'unité ; mettre en avant la peur de l'avenir qu'engendrera ce type de réforme (personne ne pourra jamais vous dire quelle retraite vous toucherez puisqu'elle dépendra de facteurs variables) et le pont d'or fait aux compagnies d'assurance et divers types de pensions et de placements vers lesquels beaucoup de salarié·es se tourneront, peut aussi être un angle d'attaque intéressant à développer pour mieux faire comprendre les enjeux d'une telle réforme. Cette journée de stage enrichissante et faite d'échanges doit maintenant servir d'appui pour animer des réunions syndicales et préparer les actions futures sur un dossier explosif.

Maryvonne
Guigonet

PARCOURSUP : l'orientation post bac « simple, juste, transparente »...

Voilà, pour le Gouvernement, les qualités de la plate-forme sur laquelle les lycéen·nes ont formulé, début mars, leurs vœux d'orientation dans l'enseignement supérieur, en remplacement d'APB (Admission Post-Bac).

Simple ? Finis les 24 vœux, désormais 10 vœux de filières/voies du supérieur avec 10 sous-vœux géographiques, soit 100 possibilités ! Des lettres de motivation à rédiger. Trois tours au cours desquels les lycéen·nes doivent se positionner en 7 jours, puis 3, puis 1 durant l'été. Si « simple » que des entreprises de coaching font déjà des profits sur le stress des élèves ! Juste et transparente ? Pour l'Université désormais, fin du tirage au sort mais trois réponses possibles aux vœux des lycéen·nes : OUI, OUI SI (remise à niveau durant l'été) ou EN ATTENTE. En réalité, s'il n'y a plus de place, EN ATTENTE signifiera NON, donc la sélection ! Vu les attendus fixés par les universités, alors que les lycéen·nes avaient parfois déjà formulé leurs vœux, c'est une manière de faire le tri en toute opacité. Sans parler du renforcement des inégalités entre universités, entre diplômes délivrés sur le territoire ! Parcoursup n'évitera pas le chaos soi-disant dû à APB l'an dernier avec des milliers de lycéens sans affectation.

Pourquoi ? Car le problème est le manque de place dans les universités (plus de 100 000, simplement en raison de la montée démographique depuis 2000). Pour la FSU, donner aux universités les moyens de former notre jeunesse : voilà la solution simple, juste et transparente !

Bruno Combette



Carte des Formations Professionnelles par apprentissage et sous statut scolaire

On est loin du compte

Pour la première fois, comme le prévoit la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) la Région a présenté une carte des formations professionnelles regroupant les formations professionnelles en apprentissage et les formations professionnelles en formation initiale dans un document commun.

L'objectif affiché est de conforter une meilleure complémentarité entre les différentes voies de formation, ce qui est louable, mais le credo de l'exécutif régional sur « l'excellence » de l'apprentissage et les projets du ministre de l'éducation nationale voulant mettre en concurrence les formations sous statut scolaire brouillent fortement le paysage.

Une carte déséquilibrée

La carte régionale des formations professionnelles 2018 ne répond en rien aux besoins des jeunes et de l'économie régionale. En effet, sur les 993 places ouvertes, seulement 180 (54 pour les niveaux V et IV et 126 pour le niveau III) concernent la formation professionnelle initiale, soit moins de 20%.

Dans une région marquée par le faible développement de la formation professionnelle initiale, par un taux d'échec marqué en seconde générale, tout le monde s'accorde sur la nécessité de revaloriser cette voie et de la développer comme filière de réussite. Nous sommes bien loin du compte ! L'augmentation du nombre de place ouvertes cette année représente une progression de 0,48%. Dans le même temps, l'essentiel des ouvertures en apprentissage s'effectue pour des formations de niveau BTS et en Enseignement Supérieur. Il est pourtant indispensable de maintenir un équilibre entre les différents niveaux de formations. Or, cet

équilibre est aujourd'hui rompu. Pour la première fois en région PACA, le nombre d'ouvertures de places d'apprentissage dans les formations de niveau IV et V (337 places représentant 40%) est inférieur à celui des ouvertures dans les formations de niveau post-bac (476 places représentant 60%). Ce déséquilibre est encore aggravé par le faible nombre d'ouverture pour les niveaux IV et V dans les Lycées Professionnels avec seulement 54 places !

Une carte qui ne répond pas aux besoins

La Région et l'Éducation Nationale font le choix de délaisser les premiers niveaux de formation. Après les fermetures des formations d'accès aux premiers savoirs dans le cadre du Plan Régional de Formation, nous ne pouvons qu'y voir un désintérêt coupable pour les jeunes et les adultes les plus en difficulté en matière d'accès à la formation, aux savoirs et à la qualification.

Répondre aux besoins des jeunes, c'est répondre aux besoins de tous les jeunes et particulièrement ceux sans qualification. Répondre aux besoins des entreprises, c'est répondre aux besoins en personnels qualifiés de toutes les entreprises, y compris les plus petites et notamment, l'artisanat. Répondre aux besoins de l'économie régionale, c'est permettre à tous les habitants de PACA d'accéder à un premier niveau de qualification puis de bénéficier de formations permettant une promotion sociale professionnelle.

La FSU considère que cette carte régionale des formations professionnelles ne répond pas aux besoins de la population, des territoires et de l'économie régionale.

Richard Ghis



Revue FSU N°83, Mars 2018

Le 8 mars

Journée internationale des droits des femmes !



Derrière cette dénomination résonnent les années de lutte, de femmes d'abord, qui se battent pour l'égalité, pour le droit au travail et du travail, pour le droit de vote, pour une égalité hommes-femmes dans la société. Ces femmes sont des militantes féministes mais aussi des citoyennes, des ouvrières, des mères, des filles, des femmes de tous les pays, qui résistent, dénoncent et luttent. Ensuite, des hommes ont rejoint ce combat. Ces dernières semaines, l'actualité a montré que les violences et les discriminations à l'égard des femmes touchent tous les milieux sociaux-professionnels et s'exercent dans tous les pays, même les pays « dits » les plus développés.

Le 8 mars est devenu la journée internationale des droits des femmes en 1972 par vote de l'ONU, mais il a fallu attendre le

8 mars 1982 pour qu'elle soit officiellement adoptée en France. Il faut encore rappeler qu'il s'agit bien d'une journée de lutte pour le droit à l'égalité car le contresens est tenace, on trouve encore souvent « journée des femmes », « journée de la femme » et on voit encore fleurir des images mièvres, parfois sexistes, ou des récupérations commerciales, à l'opposé du combat que cette journée commémore et alimente.

Chaque année, un thème est mis en exergue, 2010, les femmes déplacées par les conflits, 2012 l'éradication de la pauvreté, 2013 les violences faites aux femmes... Cette année le thème officiel décidé par l'ONU est « L'heure est venue : les activistes rurales et urbaines transforment la vie des femmes ». Au fil des années, les régions, les villes, les organisations déclinent différentes thématiques. Certaines mettent en avant l'aspect historique de la lutte, d'autres privilient les grandes thématiques de ce combat, d'autres encore montrent universalité de la parole pour la défense des droits.

A Toulon, les organisations syndicales et associations se sont réunies place de la Liberté pour montrer la nécessité de poursuivre la lutte. Une centaine de personnes ont répondu à l'appel. La prise de parole a rappelé, qu'en France, dans le domaine du travail notamment, les inégalités persistent. Si le droit progresse, dans la réalité des carrières et des salaires, même dans la fonction publique, les inégalités sont encore aux dépens des femmes. L'importance du droit à l'éducation a été encore affirmée, partout dans le monde elle est une clef vers l'égalité des droits et des chances. Dans un contexte de libération de la parole des femmes, symboliquement représenté par un bâillon arraché, les violences sexuelles et de toutes natures ont également été dénoncées. Espérons qu'un jour, les femmes et les hommes commémorent cette journée comme une lutte du passé et non plus comme un nécessaire combat pour une réelle égalité.

Geneviève Clerc

Projet de loi asile et immigration

Un très net recul des droits.

Le projet de loi sur l'asile et l'immigration, présenté au Conseil des Ministres du 21 février 2018, consacre un très net recul des droits. S'il est adopté par le Parlement, il va considérablement dégrader la situation d'un très grand nombre de personnes étrangères, par un affaiblissement de garanties et droits fondamentaux, et l'accentuation de la maltraitance institutionnelle.

Hormis de rares mesures protectrices, ce projet de loi instaure principalement des mesures renforcées de restrictions, de contrôles et de « tris », à des fins d'empêchement d'entrée ou d'expulsion et de bannissement du territoire. En cela, il vient amplifier la politique migratoire actuelle, déjà fortement attentatoire à la dignité et au respect des droits fondamentaux des personnes.

Au-delà du retrait de ce projet de loi, la FSU, avec le Collectif Migrants 83 et bien d'autres organisa-

tions au plan national, appelle à une autre politique migratoire en totale rupture avec celle menée ces dernières années.

C'est le sens des Etats Généraux des Migrations qui se tiennent un peu partout en France pour faire entendre d'autres propositions pour l'accueil des réfugiés dans notre pays et en Europe.

Le Collectifs Migrants 83 prépare un document d'information sur ce projet de loi, à destination de la population varoise. Nous vous demandons d'aider à sa diffusion autour de vous. Vous le retrouverez sur le blog du Collectif Migrants 83.

Gilberte Mandon

NOUVEAU !

Le Collectif Migrants 83 a maintenant un site : <https://collectifmigrants83.wordpress.com>

Revue FSU N°83, Mars 2018

RÉFORME DU BAC ET DU LYCÉE : LA FIN D'UNE « ÉDUCATION NATIONALE »

La réforme Blanquer remet en cause le bac comme premier grade universitaire ouvrant démocratiquement aux études de son choix et implique une réorganisation profonde du lycée en 1ère et Terminale : maintien des séries technologiques mais suppression des séries générales (ES/L/S) ; par semaine, 16h d'enseignements communs (Français, Philo., H-G, EPS, langues vivantes, une nouvelle discipline très floue « Humanités scientifiques et numériques »), 12h d'enseignements de spécialité au choix (3 en 1ère, 2 en Terminale), 1h30 d'orientation, possibilité d'une ou deux options. Pour le bac, 5 épreuves terminales comptant pour 60 % de l'examen : Français en 1ère (écrit/oral), Philo et les 2 disciplines de spécialité (écrit), « Grand oral » de Terminale ; contrôle continu et épreuves de type partiels en 1ère et Terminale pour 40 %.

C'est donc la fin du caractère national du diplôme (coupons de spécialités offerts aux élèves, évaluation du contrôle continu, organisation du Grand oral définis localement) mais aussi la baisse des horaires disciplinaires et ses effets sur les apprentissages et les postes, la complexification de la scolarité des élèves dès la 2nde (leurs choix de spécialités étant déterminants dans Parcoursup en fonction des attendus du supérieur), l'évaluation permanente (3 « partiels » par discipline en 1 an, en plus des notes pour le contrôle continu).

Pour un service public démocratique et égalitaire d'Éducation nationale, la FSU demande le retrait de la réforme Blanquer !

Bruno Combette

Le travail c'est la santé...

Ah oui me direz vous mais alors quand l'Etat ne fait rien pour améliorer les conditions de travail et quand l'Etat-manager fait le choix de l'alourdissement des effectifs, du travail empêché, des injonctions permanentes, du mépris des fonctionnaires, alors c'est la santé ? Rester en bonne santé au travail, résister au bruit, au stress, à l'intensité et à l'accumulation des tâches, aux pressions, vaincre les risques psycho-sociaux aggravés par des conditions de travail dégradées est un défi permanent .

Si vous avez le mauvais goût de tomber malade, la journée de carence vous rappellera que l'on ne saurait badiner avec les intérêts du service.

Mais si vous avez la mauvaise idée de contracter une «longue maladie» ou de vous accidenter sur le lieu de travail, il faudra vous armer de patience, de beaucoup de patience et de compréhension car les carences de l'Etat-employeur, elles, ne se comptent pas en jours : insuffisance de la médecine de prévention, retard des commissions médicales et de réforme, absence de solution de reconversion, aménagement des postes de travail ou postes adaptés souvent «inadaptés» à la réalité ou à la volonté des établissements... Malgré les interventions de la FSU dans les CHS et à tous les échelons, l'absence de réponse à la hauteur des enjeux est inquiétante car si la santé a un coût pour l'employeur, elle est inestimable pour chacun de nous...

C'est pourquoi la FSU et ses syndicats nationaux lancent avec vous une campagne pour réclamer plus de moyens pour la santé au travail. Ensemble, interpellons le ministère et les rectorats ! Cliquons sur le lien pour rejoindre les 18 163 mails déjà envoyés...

Et pour agir là où ça fait mal. <https://sante-au-travail.fsu.fr>

Coline Rozerot

A QUI S'ADRESSER ?



83

Enseignement
Éducation
Recherche
Culture
Formation
Territoriale

FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet, 83000 TOULON
Tél : 04.94.93.04.40 Fax : 09.70.60.20.27
Email : fsu83@fsu.fr ; site : <http://sd83.fsu.fr>

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pegr SNUipp
Clément KERIEN, Immeuble le Rond point -
Avenue P et M Curie, 83160 La Valette
Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

Enseignement secondaire SNES

Dominique QUEYROULET,
208 rue Emile Ollivier, 83000 Toulon
Tél./ Fax : 04.94.92.36.77

Education Physique SNEP

Amar GUENDOUZ / Christophe MENDOZE /
Gérard PERMINGEAT / Sophie SCHONERT
Tél : 04 93 86 19 52,
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

Lycées professionnels SNUEP

Andrée RUGGIERO, FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon Tél : 06.79.44.06.81

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services agents territoriaux SNUTER

Nonce BIONDI, nbiondi@regionpacaf.fr ;

Enseignement supérieur, SNESUP

Thierry CHAMPION, champion@univ-tln.fr

SNU POLE EMPLOI

Raphaël SERRANO, 06 43 82 85 40
FSU Var, 13 av Amiral Collet, 83000 Toulon

Environnement SNE

Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84
Parc National de Port Cros
Castel Ste Claire 83400 Hyères

Personnels de l'administration Pénitentiaire
SNEPAP Gautier SCHONT Annick KOURIO,
SPIP, 146 av Maréchal Foch, 83000 Toulon,
04 94 92 52 12

Administration scolaire, universitaire, bibliothèques SNASUB

Yves LANGLOIS, yves.langlois@ac-nice.fr
Valérie DALMASSO (agents de labo) au
06 11 18 62 29

Technique agricole public SNETAP

Brice FAUQUANT, brice.fauquant@educagri.fr

Inspection SNPI

Claude FAUVELLE, claude.fauvelle@ac-nice.fr

Protection Judiciaire Jeunesse SNPES - PJJ

Infirmières conseillères de santé SNICS

Equipement (DDE) SNUITAM

Assistantes sociales SNUAS FP

FSU VAR, 13 Av Amiral

Collet 83000 Toulon



FSU PACA

Bourse du travail,
23 bd Charles Nedelec,
13331 Marseille cedex 3



BONNE NOUVELLE ! LES TAUX DE CRÉDIT IMMOBILIER SONT HISTORIQUEMENT BAS



Vous avez un crédit immobilier⁽¹⁾ en cours ?

DEMANDEZ UNE SIMULATION DE RACHAT DE VOTRE PRÊT
À LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION.

C'est rapide, gratuit et sans engagement de votre part !
Vous avez tout à y gagner !

Crédit Mutuel
Enseignant

PRENEZ RENDEZ-VOUS :

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT LA GARDE

140, rue Vincent Raspail – 83130 La Garde
Courriel : 0910701@creditmutuel.fr

0 820 319 026 Service 0,12 € / min + prix appel

(1) Sous réserve d'acceptation du dossier. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'était pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

CME Nice, RCS Nice 811 475 979 affilié à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 34 rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.